

DOSSIER DE PRESSE

LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE DU SYANE ACCELERE SON DEPLOIEMENT

La fibre optique accessible pour les professionnels :

- près de 50 zones d'activités déjà couvertes

La fibre optique pour les logements :

- 30 000 logements couverts au 1^{er} semestre 2017
- 60 000 logements au total couverts fin 2017

Participations publiques (phase 1) :



Rhône-Alpes Région

haute
savoie
le Département

SYANE

Et avec la participation des
intercommunalités de Haute-Savoie

Partenaires financiers :



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE DU SYANE ACCELERE SON DEPLOIEMENT

Ce lundi 19 septembre 2016, Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, a présenté devant la presse l'avancement du réseau public en fibre optique du SYANE.

Conformément aux priorités du SYANE, le monde économique est le premier à pouvoir accéder aux services très haut débit grâce au réseau public fibre optique. Au premier semestre 2016, près de 50 zones d'activités économiques ont été ouvertes à la commercialisation. Premiers secteurs concernés : l'axe Saint-Julien-en-Genevois / Evian, et les secteurs de Cluses et d'Annecy. D'ores et déjà, des lycées, collèges et entreprises bénéficient de services très haut débit sur la fibre optique. Plus de 25 opérateurs télécoms professionnels proposent aujourd'hui des offres.

L'extension de la couverture des zones d'activités se fait au fur et à mesure de la construction des réseaux. Ainsi, les prochains secteurs qui seront couverts en 2017 sont situés sur l'axe Saint-Julien-en-Genevois / Annecy / Doussard, et dans les secteurs de Rumilly, La Roche-sur-Foron et Pays du Mont-Blanc.

Pour les logements, des travaux sont en cours afin de couvrir, d'ici fin 2017, 60 000 logements. Dès la fin du 1^{er} semestre 2017, les premiers territoires – représentant 30 000 logements sur 25 communes – seront ouverts à la commercialisation. Le réseau du SYANE sera alors prêt à accueillir les opérateurs télécoms (fournisseurs d'accès internet). Neutre et ouvert, le réseau public est en effet mis à disposition de tous les opérateurs aux mêmes conditions tarifaires. L'objectif ? Que tout haut-savoyard puisse accéder aux services internet très haut débit proposés par le fournisseur de son choix.

La prochaine étape pour le SYANE sera donc, en 2017, d'inviter tous les opérateurs – notamment les 4 grands opérateurs nationaux (Orange, SFR – Numericable, Free, Bouygues) - à proposer leurs services sur le réseau public fibre optique et ainsi répondre à la forte attente de la population haut-savoyarde.

EN SAVOIR PLUS

- Fiche 1** La fibre optique publique pour les professionnels et bâtiments publics : avancement et carte prévisionnelle d'ouverture des services en 2017
- Fiche 2** La fibre optique publique pour les logements : avancement et carte prévisionnelle de couverture en 2017
- Fiche 3** Le réseau public en fibre optique du SYANE : points de repère
- Annexe** Liste des zones d'activités ouvertes à la commercialisation depuis début 2016

Contact presse :

Virginie LEFEVRE - Responsable Communication - 04 50 33 59 39 - v.lefevre@syane.fr

Etablissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie, le SYANE réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'aménagement numérique. www.syane.fr

FICHE 1 LA FIBRE OPTIQUE POUR LES PROFESSIONNELS ET BATIMENTS PUBLICS

La fibre optique accessible pour les professionnels : près de 50 zones d'activités déjà couvertes

Conformément aux priorités du SYANE, le monde économique est le premier à pouvoir accéder aux services très haut débit grâce au réseau public fibre optique.

D'ores et déjà, des lycées, collèges et entreprises bénéficient de services très haut débit sur la fibre optique. On relève aujourd'hui une forte sollicitation des opérateurs télécoms professionnels pour réaliser des raccordements. Plus de 25 opérateurs sont aujourd'hui présents sur le réseau.

Les zones d'activités économiques situées sur le tracé des réseaux déjà construits sont les premières éligibles. Les professionnels situés hors zones d'activités économiques, mais à proximité des réseaux, sont également raccordables.

Sont aujourd'hui éligibles les professionnels et bâtiments publics situés dans les secteurs suivants :

- axe Saint-Julien-en-Genevois ↔ Evian.
- secteur de Cluses – Thyez – Marnaz - Scionzier
- secteur d'Annecy

➡ Voir Annexe : liste des zones d'activités ouvertes à la commercialisation depuis début 2016

➡ Pour plus d'informations et connaître les modalités de raccordement : contact@tutor-haute-savoie.fr

Chiffres clés

(au 1^{er} septembre 2016)

47 zones d'activités ouvertes à la commercialisation

soit un potentiel de 1 000 entreprises

Plus de 25 opérateurs télécoms professionnels sur le réseau du SYANE

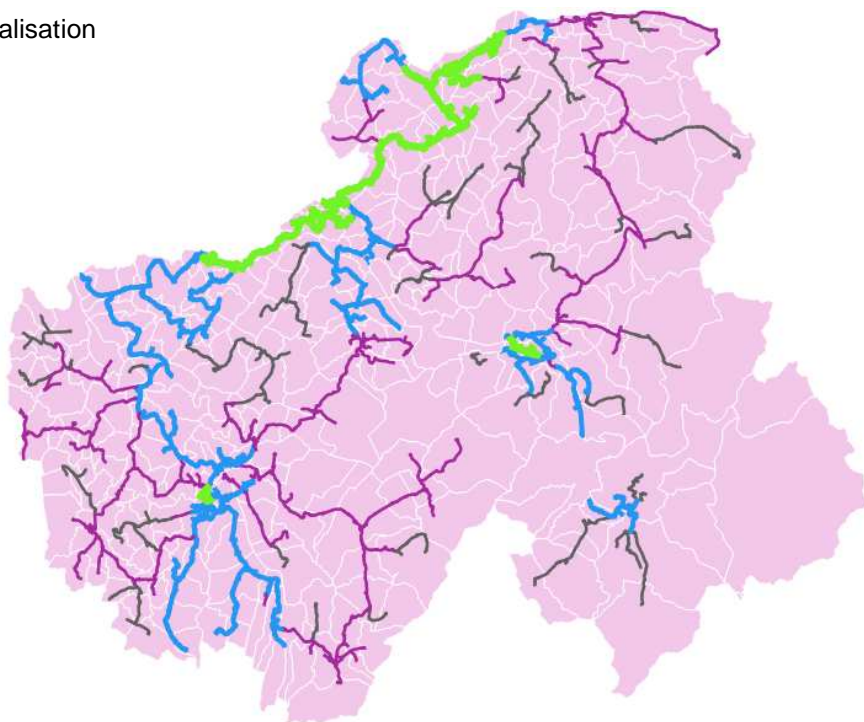
De nouvelles zones d'activités éligibles en 2017

L'extension de la couverture des zones d'activités se fait au fur et à mesure de la construction des réseaux. La carte ci-dessous présente les prévisions d'ouverture à la commercialisation.

Fibre professionnelle :

Planning d'ouverture à la commercialisation auprès des opérateurs de télécommunications

- Ouvert à la commercialisation
- Fin 2016
- 1^{er} semestre 2017
- 2nd semestre 2017 et 2018



Le SYANE a engagé le déploiement de la fibre optique pour les particuliers en 2016.

Près de 60 000 prises optiques sont aujourd'hui en cours de construction.

Chiffres clés


Objectif 2019 : 140 000 logements

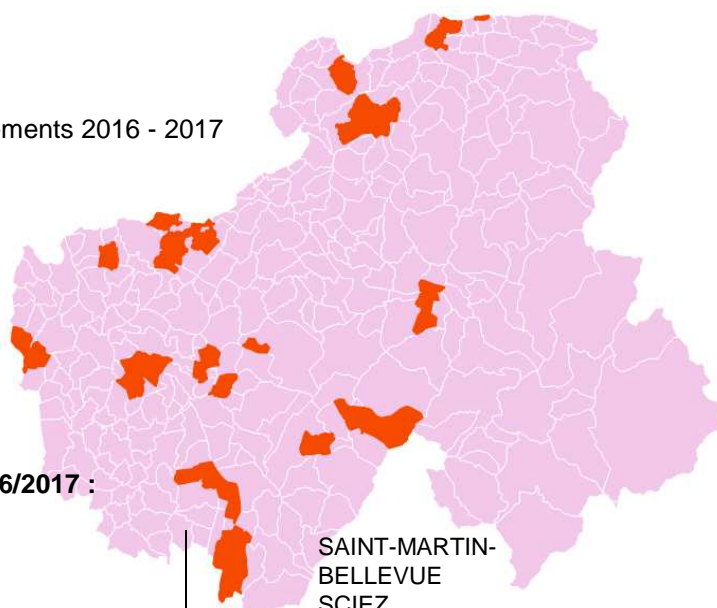
Dont :

30 000 logements couverts
au 1^{er} semestre 2017

60 000 logements au total couverts
fin 2017

**Fibre optique pour les logements :
carte prévisionnelle de déploiement 2016 et 2017**

 Déploiements 2016 - 2017


Communes concernées par les déploiements 2016/2017 :

ARCHAMPS
LA BALME-DE-SILLINGY
BASSY
BONS-EN-CHABLAIS
BRENTHONNE
CERVENS
CHARVONNEX
CHEVALINE
LA CLUSAZ
COLLONGES-SOUS-SALEVE
DINGY-EN-VUACHE
DOUSSARD
DRAILLANT
DUINGT

EVIAN-LES-BAINS
EXCENEVEX
FEIGERES
FESSY
LATHUILE
LULLY
MARIN
MARNAZ
NEYDENS
PRESILLY
PUBLIER
SAINT-JEAN-DE-SIXT
SAINT-JORIOZ
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

SAINT-MARTIN-
BELLEVUE
SCIEZ
SCIONZIER
SEVRIER
SEYSEL
SILLINGY
THYEZ
THONES
THORENS-
GLIERES
VALLEIRY
VILLAZ

Les déploiements peuvent concerner tout ou partie des territoires des communes listées. Les cartes détaillées sont téléchargeables, par Communauté de Communes, sur le site internet du SYANE : www.syane.fr (rubrique « Projets – Le réseau public fibre optique du SYANE »).

Prochaine étape : l'arrivée des opérateurs télécoms grand public sur le réseau du SYANE

Neutre et ouvert, le réseau public en fibre optique du SYANE est mis à disposition de tous les opérateurs aux mêmes conditions tarifaires. L'objectif ? Que tout haut-savoyard puisse accéder aux services internet très haut débit proposés par le fournisseur de son choix.

La prochaine étape pour le SYANE sera donc, en 2017, d'inviter tous les opérateurs – notamment les 4 grands opérateurs nationaux (Orange, SFR – Numericable, Free, Bouygues) - à proposer leurs services sur le réseau public fibre optique et ainsi répondre à la forte attente de la population haut-savoyarde.

FICHE 3 LE RESEAU PUBLIC EN FIBRE OPTIQUE DU SYANE : UN RESEAU POUR LE MONDE ECONOMIQUE ET 255 COMMUNES DE LA HAUTE-SAVOIE

Les objectifs

Tourné en priorité vers le monde économique, le réseau public du SYANE doit permettre de raccorder au très haut débit :

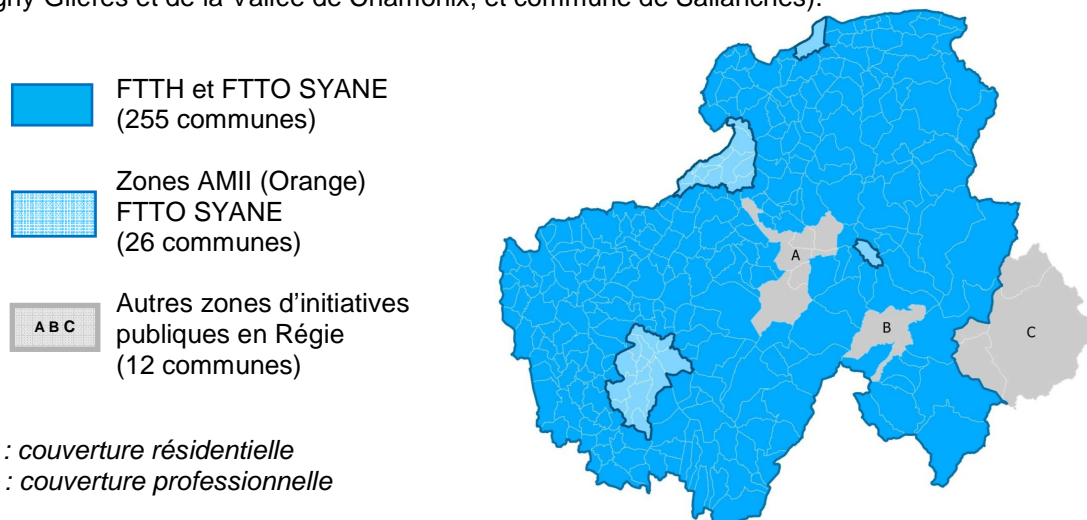
- en phase 1 – 2015/2019 : 90% des entreprises de plus de 6 salariés, les zones d'activités, les principaux sites d'enseignement et de santé, les bâtiments publics situés à proximité du réseau (lycées, collèges, hôpitaux,...) et près de la moitié des logements du périmètre du SYANE
- en phase 2 – 2020 / 2025 : 90% des logements

Le périmètre

L'aménagement numérique de la Haute-Savoie s'inscrit dans le cadre défini par le Plan National Très Haut Débit qui s'appuie sur la complémentarité des initiatives publiques et privées pour la couverture des particuliers.

Ainsi le projet du SYANE desservira les logements sur 255 communes et les zones d'activités économiques sur 282 communes.

Sur les agglomérations d'Annecy et d'Annemasse, ainsi que sur les communes de Thonon-les-Bains et de Cluses, les particuliers seront desservis par les réseaux des opérateurs privés. 12 communes seront également couvertes par d'autres initiatives publiques locales (Communautés de communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix, et commune de Sallanches).



FTTH : couverture résidentielle
FTTO : couverture professionnelle

Le financement

Ce projet est établi et porté par le SYANE, en partenariat étroit avec ses partenaires publics et privés. La phase 1, d'un montant de 131,5 M€ HT, est cofinancée par les intercommunalités (7,2 M€), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (12 M€), la Région Rhône-Alpes (12 M€), l'État (31,2 M€) et le SYANE (5,5 M€). Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts.

Participations publiques :



Rhône-Alpes Région

haute savoie
le Département

SYANE

Et avec la participation des
intercommunalités de Haute-Savoie

Partenaires financiers :



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES



ANNEXE :

Liste des zones d'activités ouvertes à la commercialisation depuis début 2016

Communauté de Communes du Genevois	
Archamps	ZA la Capitale
Collonges-sous-Salève	Parc d'activité de la Drize
Marigny Saint Marcel	Zone des grands Vris
Saint-Julien-en-Genevois	Zone sous le Puy / ZI du Viaduc
Archamps	Parc d'Activités
Communauté de Communes Annemasse les Voirons	
Ville-la-Grand	Zone Artisanale / Village Entreprises / Zone des Buchillons
Juvigny	Technosite Altea
Saint Cergues	Zone des Vouards / Zone des Mérans
Vetraz-Monthoux	ZAE des Erables / Zone des Prés Richard
Annemasse	Zone du Mont-Blanc
Cranves Sales	Zone de la Grande Gouille
Gaillard	ZAC de la Chatelaine
Annemasse	ZAC Etoile Sud Ouest /ZAE des Grans Bois
Scionzier	ZI de Marvex / ZAE des Bords d'Arves
Marnaz	Zone des Valignons / Zone de Champagnoux / ZAE de la Forêt / Zone des Lecheres
Communauté de Commune Bas Chablais	
Bons-en-Chablais	Zone des Bracots
Margencel	Zone des Cinq Chemins
Thonon-les-Bains	ZAE de Marclaz 2 / ZAE de Marclaz 1
Anthy-sur-Leman	Parc du Pré Billat - Espace Léman / Zone du Pré Robert / Zone de la Verniaz / ZAE de Marclaz 2
Excenevex	La Fattaz
Ville de THONON	
Thonon-les-Bains	ZAE de Marclaz 1 / ZI de Vongy
Communauté de Commune des Collines du Léman	
Perrignier	ZA de la Tuilerie / ZA des Creux / Zone du Pré d'eau
Allinges	Zone du Chêne / ZA de Mésinges
Cervens	Zone des Lanches